

**MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ**
31440 – HAUTE-GARONNE



Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

COMPTE RENDU Du CONSEIL MUNICIPAL du 22 juillet 2021

Présents : Martine AIRES - Michèle ANDRE - Julien ARNAUNE - Karine BRON -
Véronique BOISSON - Didier BONAZZOLI - Alain CAPDEVILLE - Anna
CHANGEUX - Guy DREYER - Thierry HAEIN -- André NOUGUES - Gérard
ROUX

Procurations : Guy MARTINEZ

Absents : Marie BAYET

Secrétaire de séance : Gérard Roux

Début de séance : 20 heures et quelques minutes

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Ajouts à l'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Facture de M Roux pour l'achat de chlore choc. • Camping-Car Parc, suite à donner à ce contrat signé en octobre. • Remplacement de Marie Claude Chabbert, départ à la retraite. 	
Travaux programmés Église de St Bêat	L'étude des offres est reportée au prochain conseil.	
Nomination de l'agent coordonnateur	En l'absence de volontaire au sein du conseil municipal, Mr le maire propose Cynthia comme agent coordonnateur, ceci après une formation, le ou la titulaire de cette fonction peut changer au cours de cette mission. Deux agents de recensement seront recrutés, la fonction est rémunérée.	Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13
Procédure contentieuse locataire Ecole de Lez	Véronique Boisson a contacté un huissier, nous demandons l'envoi des documents de procédure, en mairie, pour étude.	Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

	Ce locataire doit au 31 mai, 5920,33€, plus par mois supplémentaires 372,89€.	
Convention tarifaires locations salles	<p>Ces tarifs ont été adoptés pendant le conseil du 19 avril 2021.</p> <p>Une demande de réservation d'un client extérieur, le 28 et 29 août pour un bâtiment, sera facturée 75€ avec une caution de 150€, plus attestation d'assurance.</p> <p>Une discussion s'engage, pour une location faite par un résident de la commune, nous proposons la gratuité pour une utilisation ponctuelle. Pour une utilisation plus systématique, il semble nécessaire que le conseil approfondisse chaque cas, ensuite une lettre sera envoyée à chaque utilisateur. En général la caution sera de 150€</p>	<p>Vote pour la demande de réservation.</p> <p>Contre : 0</p> <p>Abstention : 0</p> <p>Pour : 13</p>
Convention pour les installations de la Brèche Romaine	<p>Cette convention est entre la commune et le conseil départemental, qui a investi dans ce projet pour une utilisation du site par les collèges.</p> <p>Après discussion, nous demandons que soit transmis à chaque conseiller une copie de la convention et que soit étudiée une participation de la com/com.</p>	<p>Le vote est reporté, après étude, au prochain conseil.</p>
Zone bleue centre bourg	<p>Mr le maire a pris contact avec un spécialiste du traçage des parkings, pour étudier une zone bleue dans St Béat. Nous demandons à être destinataire de cette étude et qui va contrôler les infractions.</p> <p>Le projet n'est pas budgété.</p>	<p>Le vote est reporté, après étude, au prochain conseil.</p>
Assurances employés	<p>Le Centre de Gestion demande aux communes suite à la résiliation de Gras Savoye d'autoriser la mise en concurrence afin de trouver un nouvel assureur pour le 1^{er} janvier 2022</p>	<p>Contre : 0</p> <p>Abstention : 0</p> <p>Pour : 13</p>
Proposition Natura 200	<p>Natura 2000 propose un contrat de 30 ans pour geler certaines activités sur une parcelle indivise en limite des communes d'Arlos et Saint Béat-Lez, contre une rémunération de 15000€, dont nous ne savons pas comment elle sera versée.</p>	<p>Contre : 12</p> <p>Abstention : 1</p> <p>Pour : 0</p>

<p>Modification du délégué à la communauté de communes</p>	<p>Pour les réunions avec la communauté de commune, Mr le maire est normalement remplacé par son 1^{er} adjoint, qui ne veut plus assurer cette fonction. Les délégués suivants possibles sont les adjointes et les conseillers par ordre du tableau, nous n'avons pas le tableau. Mme Changeux ne peut pas, Mme Bron non plus. Mr Roux remplace Mr Bonazzoli.</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
<p>Facture Mr Roux, Chlore Choc</p>	<p>Face à l'urgence d'acheter du chlore pour la piscine car le fournisseur habituel était en retard. Monsieur Roux est allé acheter du chlore chez Desjoyeux. Le montant de cette facture doit être remboursée à Monsieur ROUX.</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
<p>Camping-Car Parc</p>	<p>Cette entreprise a repris contact avec Mr le maire pour qu'il tienne ses engagements. <u>Historique rapide de ce projet :</u> Au mois de mars, nous avons eu des devis pour la modification de l'entrée de notre camping et de certaines parties de la voirie. Au vu des sommes très importantes à engager, nous avons décidé, au conseil du mois d'avril, d'abandonner le projet Campin Car Parc au profit d'une Délégation de Service Public. Mr le maire devait envoyer un courrier recommandé à Camping-Car Parc leur indiquant notre nouvelle décision, il ne l'a pas fait. A l'époque Mr le maire nous a affirmé que nous n'étions pas engagés définitivement. En fait Mr le maire avait signé un contrat ferme et définitif en octobre. Mr le maire devrait avoir dans son ordinateur, un mail qui laisse à penser que tant nous n'avons pas fait les travaux Camping-Car Parc n'installerait pas son matériel. <u>Situation aujourd'hui :</u> Aux devis précédents nous pouvons ajouter la création d'une station de traitement des eaux usées spécifique aux camping-cars, dicit Mme Audrey Cabanel de Réseau31. Comme nous n'avons pas réalisé tous les travaux de la première partie du projet, les subventions seront diminuées d'environ 50000€.</p>	

	<p>Mr le maire attend de connaître le montant du dédit de cette rupture de contrat, si cela se règle aussi simplement.</p> <p>Mr le maire fait état d'un mail du directeur adjoint Mr Coudret vantant les perspectives de son entreprise, augmentation de la fréquentation.</p>	
Courrier à Mr Bordes Charles	<p>Mr le maire rédigera un courrier à destination de Mr Charles Bordes, lui signifiant son refus d'échanger une bande de terrain, de l'école de Lez, contre une autre parcelle.</p>	
Remplacement De Mme Chabbert	<p>Mme Chabbert sera en retraite à partir du mois d'octobre, Mr le maire propose une remplaçante, Mme Lucie Pinard. Il s'ensuit une discussion sur la répartition des heures travaillées entre l'horaire à l'école et l'horaire pour le ménage, de plus il semble nécessaire qu'il y ait une formation sur la gestion des produits d'entretien. Mme Changeux propose l'embauche d'une personne dans le cadre des contrats P.E.C.</p> <p>Il est aussi proposé de faire deux embauches, une pour la cantine, une pour le ménage.</p> <p>Une réflexion plus approfondie est à faire pour ce remplacement, nous demandons que le conseil municipal soit informé des candidatures.</p>	<p>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13</p>
Primes de fin d'année des employés	<p>Cette prime est intégrée à la fiche de paie depuis 2015, les bons d'achats n'étant plus acceptés dans certains magasins et posaient un problème à la Trésorerie Générale.</p> <p>Nous proposons que celle-ci soit au mérite et en rapport avec le temps effectif de travail.</p> <p>Mr le maire va étudier toutes les possibilités pour le prochain conseil.</p>	
Piscine, manipulation des produits toxiques	<p>Des Equipements de Protection Individuel seront remis à chaque employé ainsi qu'un document d'information sur les précautions à prendre pour manipuler ces produits.</p> <p>Mr Bonazzoli fera signer à chaque employé un document attestant de la remise de ces équipements.</p>	

<p>Travaux école maternelle / primaire</p>	<p>La fourniture de bois n'est toujours pas faite, l'entreprise de charpente va consulter d'autres fournisseurs. <u>Algecco</u> : le permis de construire pour ouvrir l'école en septembre ne sera pas prêt à temps. Les documents nécessaires à ce permis ont été transmis trop tard. Mr le maire affirme que Mme la sous-préfète et Mr Chevri régleront le problème dans le mois de septembre. L'école devrait ouvrir pour la rentrée 2021.</p>	
<p>Bâtiment du CCAS Chalet de l'ancien camping</p>	<p>Ces biens ont été estimés par deux agences immobilières. Le CCAS : 70 000 à 80 000€ pour l'une, 82 000 à 91 000€ pour l'autre. Chalet : 55 000 à 65 000€ 55 000 à 63 000€ Le projet de Maison Assistance Maternelle est en cours d'étude par la P.M.I. Mme Aires propose que le jardin derrière le CCAS soit défiché par les employés, pour les prochaines visites</p>	
<p>La Lanterne, dossier de présentation.</p>	<p>Mr le maire nous fait la lecture de la lettre d'introduction à ce dossier, celui-ci nous a été transmis par mail. L'état des lieux a été ait le 16 juillet 2021. Le collectif de la Lanterne propose des animations de rues pendant la fête de la commune.</p>	
<p>Sculpteur animalier Mr Michel (Nom)</p>	<p>Ce monsieur est décédé au mois de juin, ses enfants donnent à la commune quatre sculptures animalière, en marbre de St Béat.</p>	
<p>Fête de la commune</p>	<p>Il y aura une animation musicale pour le repas Place Abadie à Lez. Un forain sera installé sur le parking près de la presse. Le samedi sera animé par une bandas et ensuite par le feu d'artifices. Mr Capdeville demande qu'une partie du trottoir, devant les ambulances, soit fermé par des barrière.</p>	
<p>Marquage routier</p>	<p>Mr le maire a répondu par mail à notre demande de réfection des bandes blanches entre le Pont Vieux et Marignac. Un programme global est en cours pour la TransGaronna.</p>	

Amitiés Saint Béataise	Mme Maout se propose de faire un repas champêtre (5 août) et un loto (12 août) sur le terrain de l'aire de pique-nique. Elle demande à la commune des chaises, des tables et l'accès aux toilettes.	
Office du tourisme	Plusieurs conseillers font remarquer que la signalisation de l'office du tourisme n'est pas visible.	
Festival Marbre et Art	Mme André fait remarquer que peu de membres du conseil assistent aux conférences du festival.	
Fleurissement de la commune	Mme André nous expose les actions qu'elle a mené pour le fleurissement cette année, les dépenses ont été au plus juste. En 2020 il a été planté 960 fleurs et dépensé 1346€ par l'équipe municipale précédente. En 2021 il a été planté 581 fleurs et dépensé 1472€. Mme André va prochainement visiter les quartiers qui n'ont pas ou peu été fleuris, pour faire mieux l'année prochaine.	

Fin de séance à 23 heures et quelques minutes.

Les conseillers municipaux,

Le Maire,
Thierry HAEIN

Martine AIRES	
Julien ARNAUNE	
Michèle ANDRE	
Karine BRON	
Véronique BOISSON	
Didier BONAZZOLI	
Alain CAPDEVILLE	
Anna CHANGEUX	
Guy DREYER	
Guy MARTINEZ	
André NOUGUES	
Gérard ROUX	

